Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 2 décembre 2021

N SOL SAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE THOR du 30 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **N SOL**
Siège : 120 allée du Mistral, ZA La Cigalière IV, 84250 LE THOR
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : En France et à l'étranger :
– La production d'énergie à partir de tous moyens et en particulier de tous procédés solaires ;
– Les investissements dans tous projets permettant la réalisation de cet objet ;
– La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, d'alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
– Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières, immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités ou à tous objets similaires ou connexes ou pouvant lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, y compris la souscription de tous crédits ou l'octroi de toutes garanties sous quelque forme que ce soit.
Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 2 décembre 2021

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : société NEO SOLAR, Société par Actions simplifiée au capital de 10 000 euros euros, dont le siège social est 120, Allee du Mistral, ZA La Cigalière IV, 84250 LE THOR, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 839 155 298, représentée par la société GMPI, sa Présidente.
La Société sera immatriculée au **RCS de AVIGNON**.
POUR AVIS
Le Président
3952522

Publié le 02/12/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !